

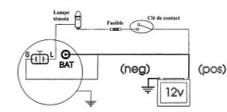
DONNEES TECHNIQUES

Courant de charge [A]	70
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	V
Pince	M6 B+
Connectique	PLUG191

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La borne "L" doit recevoir du courant. Dans le cas d'un véhicule, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la borne "L" peut provoquer ce qui suit :
- Aucune charge, les lampes restent allumées.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge OK, mais à la fin du cycle de rotation du moteur de la batterie, la lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
- 
- La borne "B" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera présent dans tous les cas, que le régime de rotation soit quelconque sur "C" ou "R". Un manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit :
- Surcharge ou charge nulle.
 - La borne "M" doit recevoir du courant de la batterie. Cette borne fournit instantanément le courant qui sera présent dans tous les cas, que le régime de rotation soit quelconque sur "C" ou "R". Un manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit :
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Une charge OK, mais à la fin du cycle de rotation du moteur de la batterie, la lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
 - La plupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal chargées. Ceci est dû au fait que les bornes, une fois installées, ne se corrigent ni encore, un mauvais contact dans le connecteur, (c'est à dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Consultez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN

SILVIA (84-88) (S12) - 1.8	122 ch	07.1986 > 04.1988
----------------------------	--------	-------------------

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.